

Créer une information



Type d'instances

Associations / Commissions techniques / CD / CR

Fonctions concernées

Gestionnaires et responsables communication

[Créer une information](#)



[Télécharger la fiche](#)

Pour quoi faire ?

Avec ALTO, quelque soit la structure concernée (association, commission technique, CD ou Comité régional), vous pouvez créer des informations qui seront disponibles à différents endroits du site selon leurs caractéristiques. Nous pourrons ainsi retrouver un même article en première page, sur la page de la structure concernées mais aussi de la discipline choisie.

Introduction

Sur le site internet, un article peut apparaître de 3 façons :

1. Une info sans contenu (il n'y a pas de flèche permettant d'en savoir plus)
2. Une info avec contenu (une flèche cliquable permet d'ouvrir l'article et d'avoir des informations supplémentaires)
3. Une info associant juste un article à télécharger (Dans ce cas, le fait de cliquer sur la vignette entraîne le téléchargement).

La création d'un article se fait en 2 temps dans ALTO.

1. La création d'un conteneur qui définira les caractéristiques de l'article telles qu'elles sont sur le site et qui détermine la vignette de l'information (Voir ci-contre)
2. La création d'un contenu qui se fait à l'aide d'un composeur dont nous étudierons le fonctionnement ensuite.



INFORMATION GÉNÉRALE
Par Comité Régional B-FC le 04/12/2025
Multirythmie - Nouvelle session découverte !

Voyons maintenant comment créer l'article

Enfin pour les 3 types d'articles, vous pouvez y associer une période de mise en avant.

Étape 1 : Aller sur la rubrique Informations

1. Connectez vous sur votre compte ALTO
2. Puis cliquez sur le bouton « **Formation** » dans la barre des fonctionnalités d'ALTO

La liste des Informations publiées apparaît avec les informations associées :

- Titre
- Catégorie
- Brouillon
- Validé
- Les boutons d'action

Titre	Catégorie	Brouillon	Validé le	Actions
Nuit de la lecture	Information générale	Non	10/01/2025	
Atelier de Noël	Information générale	Non	31/10/2024	

Le filtre au-dessus de la fenêtre vous permet de rechercher des articles selon certaines caractéristiques.

Vous remarquerez que selon votre type de compte, vous pourrez ou non valider votre information. S'il n'est pas présent vous devrez attendre que le CD ou la région le valide.

Étape 2 : Créer le "Conteneur"

- **Cliquez sur le bouton « Ajouter »** - Le formulaire de création apparaît. Les champs marqués d'une * doivent obligatoirement être remplis.

Vous devez choisir ou remplir :

- **La structure concernée** : si vous êtes une structure territoriales (CR, CD, Commission territoriale du CID25-70-90), vous aurez un choix à faire sinon, vous irez directement au champ suivant.
- « **Rubrique** » : vous devrez choisir l'une des rubriques proposées.
- **Catégorie**, idem
- **Choisissez un titre explicite** qui ne répète pas les informations données par ailleurs (Discipline, association...).
- **Choisir une image** : ce sera celle qui apparaîtra sur le site en première page. Pour éviter un recadrage, choisissez une image au format « Photo » qui soit un multiple de 300 points de large et 200 de haut (600 * 400, 800*600, 1200*800...). En l'absence d'image, le logo par défaut du Comité régional sera inséré. Il existe des utilitaires gratuits tels que « Canva » pour recadrer ou adapter des photos)
- **Le fichier** permet d'associer un document à télécharger directement. Il faut aller le chercher sur son ordinateur.
- **Discipline** : vous permet d'associer une ou plusieurs disciplines à votre article. Il sera visible dans toutes les disciplines associées.
- **Le Mode brouillon** : permet de ne pas mettre cet article en demande de validation en attendant de le finir

Nous ne sommes pas concernés ici par l'onglet référencement.

Contenu

Rubrique *

Choisissez une rubrique

Catégorie *

Choisissez une catégorie

Titre *

Image

Fichier

Disciplines

Brouillon

Oui Non

Annuler Enregistrer

Remarques importantes

Évidemment, il convient d'enregistrer votre formulaire
Il faut que le rôle qui vous est attribué permette la création de cette information. Les gestionnaires ou les personnes ayant un rôle de communication peuvent créer un article.